

C.H.S.-C.T.

PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU mardi 8 janvier 2019

DIFFUSION

Pour INFORMATION et AFFICHAGE sur les lieux de travail

Direction Dalkia Centre-Ouest

MORAS Bruno
AUFFRET Pierre-Yves
COUPEAU Guillaume
CRUCHON Frédéric
FREULON Dominique
GORCE Pierre
JUMEL Olivier
KIEFFER Dominique
PERIER Olivier
ROLANT Jean-Luc
SOMVEILLE Jérémie

AMIANT Valérie

Centre Finistère - Morbihan

C. ROBIN

Centre Loire - Atlantique

M. GUITTON

Centre Loiret

J. LECLERE

Centre Indre et Loire - Loir et Cher

Gaël FAVIER

Centre Sarthe-Mayenne

Marc NARME

Responsable Sécurité

MONIER Nicolas

Responsable Sécurité national Dalkia

CASSAGNOU Gaël

Direction des Ressources Humaines

DESTOOP Odile

Membres du CHSCT

Représentants syndicaux au CHSCT

Médecins du Travail

Inspections du Travail

CARSAT

Personnels RH région Centre-Ouest

Centre Côte d'Armor - Ille et Vilaine

M.L. RELOTIUS

Centre Maine et Loire - Vendée

J.P. ANGEBAULT

Centre Indre et Cher

P. SCHWOB

Centre Eure et Loir

F. HETTINGER

Centre activités nucléaires

A. LEBLACHER

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucozéz

page 1/7

Etaient présents :

J.L. ROLANT	Président CHSCT
P. SAINT VENANT	Assistante DTGP
V. AMIANT	Responsable RH
N. MONIER	Responsable Sécurité
M. GUITTON	Responsable de Centre Opérationnel
P. DRZEWECKI	Membre
F. ELISAS	Membre
M. RAPHALEN	Membre
G. LUNEL	Membre
L. POTIN	Membre
S.A. BREUIL	Membre
H. PERDRIAUD	Représentant Syndical UNSA
C. MARCHAND	Représentant Syndical CFE/CGC

Absents excusés :

F. RICHARD	Membre
B. VIVIER	Représentant Syndical CGT
D. SIMONNEAU	Représentant Syndical CFDT

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucouzé

page 2/7

Rappel de l'Ordre du Jour :

1. Approbation

1.1 PV réunion ordinaire du 20 novembre 2018

2. Sécurité

- 2.1 Tableau de suivi et analyse des accidents du travail
- 2.2 Taux de fréquence des accidents en région (N. MONIER)
- 2.3 Bilan de l'accidentologie pour l'année 2018/Cap Dalkia (N. MONIER)
- 2.4 Bilan dosimétrique (N. MONIER)
- 2.5 Communauté Santé/Sécurité Centre-Ouest sur D&You (N. MONIER)

3. Plan d'action amiante

3.1 Point sur l'avancement du plan d'action Centre-Ouest (N. MONIER)

4. Suivi des missions des membres

- 4.1 Formation : comment se servir d'un marteau d'égoutier (M. RAPHALEN)
- 4.2 Retour sur le mode opératoire vidange ballon (N. MONIER)

5. Visites de site

5.1 Visites réalisées

6. Initiatives nationales

- 6.1 Consultation sur projet de nouvelle Charte informatique annexée au Règlement Intérieur (V. AMIANT) – Voir pièce jointe
- 6.2 Affichage à l'entrée des sites (J.L. ROLANT)
- 6.3 REX brûlures (J.L. ROLANT)
- 6.4 Kit travail en hauteur (N. MONIER) [sous réserve de diffusion]
- 6.5 Information véhicules : nouveaux aménagements et nouvelle politique achats (J.L. ROLANT)

7. Santé

- 7.1 VISA : présentation de la nouvelle plaquette (V. AMIANT)
- 7.2 VISA : présentation du kit d'accompagnement pour les managers confrontés à des salariés en situation d'addiction (V. AMIANT)

8. Sujets divers

- 8.1 Formation AFO, fluides frigorigènes 4ème génération (question de L. POTIN) (N. MONIER)
- 8.2 Information : intervention de F. ELISAS aux Journées Sécurité Climatélec

Approuvé

<i>Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail</i>
--

<i>Réunion ordinaire du 08/01/19</i>

<i>Lieu : Beaucouzé</i>

<i>page 3/7</i>

Avant séance,

Michel GUITTON, RCO sur le périmètre 44 - DLA, est notre invité.

1. APPROBATION

1.1 Compte rendu réunion du 20 novembre 2018 : 7 votants, 7 voix pour.

2. SECURITE

2.1 Tableau de suivi et analyse des accidents du travail

2018, classées :

FAT n°26, sous-traitant (pied écrasé lors du soulèvement d'un tube)

FAT n°48 (malaise) – analyse 5 M non pertinente.

2018, en cours

FAT n°17, sous-traitant (coupures au visage en tronçonnant des vis, rupture du disque) – Analyse 5 M à relancer ; Suivi par F. ELISAS

FAT n°34 (chute de plein pied) - 5 M à réaliser fin janvier en présence de L. POTIN

FAT n°39 (douleur au dos en s'asseyant dans le véhicule) – M. RAPHALEN suit le dossier ; analyse 5 M à relancer

FAT n°44 (claquage musculaire en évoluant sur dénivelé) - analyse 5 M à relancer - suivi par F. ELISAS

FAT n°46 (brûlure sur index main droite par rayonnement UV) – analyse 5 M à réaliser au retour de P BEUGNE qui doit se rapprocher du CFA

FAT n°47 (entorse au pied droit en descendant de son véhicule) – analyse 5 M sera réalisée en présence de S.A. BREUIL

FAT n°49 (chute dans escalier) – analyse 5 M sera réalisée en présence de G. LUNEL.

La Direction évoque un accident sans arrêt survenu sur le CHU d'Angers ; FAT à venir.

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucozéz

page 4/7

2.2 Taux de fréquence des accidents en région (voir annexe 1)

2.3 Bilan de l'accidentologie pour 2018/Cap Dalkia (voir annexe 1)

La Direction constate une diminution du nombre d'accident du travail avec arrêt, mais une augmentation des accidents de trajet en 2018 par rapport à 2017. Les premières causes d'accidents sont la manipulation d'objets et les déplacements de plein pied. L'analyse détaillée de l'accidentologie par centre est à paraître. Conséquence du nombre de chutes de plain-pied, les chaussures de sécurité à tige hautes seront désormais les seules proposées dans le catalogue EPI, dès 2019, et seront les seules autorisées en 2020.

Le chantier Santé Sécurité est un des piliers de Cap Dalkia ; il est composé d'un volet Santé QVT/RPS et d'un volet Sécurité travaux et mises en situation pratiques.

Concernant les postes allégés, il convient d'organiser, dans chaque secteur, des discussions dans les équipes (causeries) afin de définir à priori la liste des tâches à confier ; cela peut être également l'occasion de tutorat des plus jeunes collaborateurs.

2.4 Bilan dosimétrique

La Direction précise la classification des techniciens exposés à la radioactivité :

- Classe B : susceptibles de recevoir des doses entre 1 et 6 milli sieverts (mSv)/an
- Classe A : susceptibles de recevoir des doses entre 6 et 20 mSv/an.

Le code du travail exige la présentation du bilan dosimétrique non nominatif. 17 collaborateurs œuvrant dans l'activité nucléaire, sont classés en catégorie B. Ils font l'objet d'une déclaration annuelle non nominative et d'un suivi. Il est nécessaire de fixer un objectif individuel par site. Deux surveillances : l'une à long terme, l'autre à l'instant T. En fonction du bilan individuel d'un collaborateur, ce dernier peut être mis en retrait de l'activité.

2.5 Communauté Santé/Sécurité sur D&You

La Direction annonce sa mise en service fin janvier 2019. Les documents CHSCT qui étaient sous le Drive, seront transférés.

3. PLAN D'ACTION AMIANTE

3.1 Point sur l'avancement du plan d'action Centre-Ouest

La Direction indique le taux de récupération de DTA sur la région : 86% de documents reçus et analysés, dont 52% recevables. Au titre de 2018, 45 DTA sont en attente. P. DRZEWECKI transmettra la liste aux RCO, avec copie à O. PERIER.

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucouzé

page 5/7

4. SUIVI DES MISSIONS DES MEMBRES

4.1 Formation : comment se servir d'un marteau d'égoutier

Deux vidéos ont été réalisées avec M. RAPHALEN, l'une faisant la démonstration sur une plaque d'égout avec charnière, l'autre sur une plaque sans charnière. Des commentaires audio seront ajoutés ainsi que la démonstration sur le cas particulier des plaques carrées. L'objectif est de réaliser un tutoriel aussi complet que possible.

Un matériel lève plaque est présenté, fonctionnant hydrauliquement : non retenu car lourd et encombrant. F. ELISAS et H. PERDRIAUD étudieront le système du bras sur véhicule lors de leur présence conjointe à Nantes, jeudi 10 janvier 2019. La recherche d'un matériel adapté se poursuit.

4.2 Retour sur le mode opératoire vidange ballon

La Direction confirme la relecture et la validation par les QSE ; diffusion sera faite et mise en ligne sur la communauté. Ce mode opératoire sera remonté au siège lors du COMEX de fin janvier 2019, dans le cadre d'un REX sur l'accident concerné.

5. VISITES DE SITE

5.1 Visites réalisées

S.A. BREUIL évoque les sous-stations du réseau de chaleur des Bords de l'Huisne (72) : cas des postes de traitement d'eau et présence de maçonneries extérieures.

La Direction attire l'attention de la responsabilité des travaux incombant au propriétaire des installations.

L'Instance note, lors de ses visites de récentes chaufferies, la bonne intégration des équipements de sécurité lors de la construction.

6. INITIATIVES NATIONALES

6.1 Consultation sur le projet de nouvelle Charte informatique annexée au Règlement Intérieur

L'Instance a pris connaissance du projet.

La Direction indique la possibilité de faire remonter des remarques au Comité Central d'Entreprise. Compte tenu de l'évolution du numérique, la protection des données de l'entreprise contre les attaques est importante. Les échanges de contrats par courriel sont évoqués : il convient d'y substituer le dépôt des textes sur SIC.

Il est procédé au vote par les membres de l'Instance : 6 votes favorables pour 6 votants.

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucouzé

page 6/7

6.2 Affichage à l'entrée des sites (annexe 2)

La Direction évoque un accident survenu sur la société E2S : un résident est entré seul dans une chaufferie et a été blessé par l'explosion d'un vase d'expansion. Une campagne de mise à jour de notre affichage sur les portes des installations a été déclenchée subséquemment : l'affiche autocollante, en PJ, sera distribuée dans les semaines à venir pour affichage sur la porte des installations que nous exploitons.

6.3 REX brûlures (annexe 3)

La Direction présente un accident de brûlure au 2^{ème} degré survenu lors d'une intervention d'un prestataire extérieur dans une chambre à vanne et préconise d'évoquer le sujet lors des causeries.

6.4 Kit travail en hauteur

La Direction reporte le sujet, le kit n'étant pas encore diffusé.

6.5 Information véhicules : nouveaux aménagements et nouvelle politique achats

La Direction présente les modifications suivantes :

- désormais, les techniciens n'auront plus le choix de la marque, mais le choix d'un type de véhicule par métier
 - l'aménagement des véhicules est standardisé, avec quelques options possibles.
- Déploiement à l'issue de l'information de tous les CHS-CT.

7. SANTE

7.1 VISA : présentation de la nouvelle plaquette (annexe 4)

La Direction présente la nouvelle plaquette. Elle précise qu'un nouveau groupe VISA a été constitué sur la partie ouest de la région ; nous disposons donc désormais de représentants sur tout le périmètre Centre-Ouest. L'objectif est rappelé : prévention et accompagnement. La démarche a été reprise par EDF et le sera sur l'ensemble des établissements de Dalkia. Les membres du CHS-CT doivent être un vecteur de communication. Les médecins du travail sont informés.

7.2 VISA : présentation du kit d'accompagnement pour les managers confrontés à des salariés en situation d'addiction

La Direction présente le document qui sera déployé auprès des managers ; il s'agit d'éléments de langage pour les aider dans le cas de situation d'addiction.

Approuvé

Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Réunion ordinaire du 08/01/19

Lieu : Beaucouzé

page 7/7

8. SUJETS DIVERS

8.1 Formation HFO, fluides frigorigènes 4^{ème} génération

L'Instance remarque que notre matériel de détection n'est pas toujours compatible avec ce fluide frigorigène.

La Direction signale qu'il s'agit de recommandation et non pas de formation. Les installations concernées seront recensées. La base Ozone identifie 270 techniciens. N. MONIER se rapprochera de Cesbron pour recueillir son expérience sur le sujet.

L'Instance : H. PERDRIAUD voit le site en R32 sur Orléans.

8.2 Information : intervention de F. ELISAS aux Journées Sécurité Climatélec

La Direction indique qu'à la demande du RSE Climatélec, F. ELISAS interviendra sur le thème de la consignation électrique dans le cadre des Journées Sécurité Climatélec dont la population est non électricien.

F. ELISAS présente par ailleurs la plateforme qu'il a conçue.

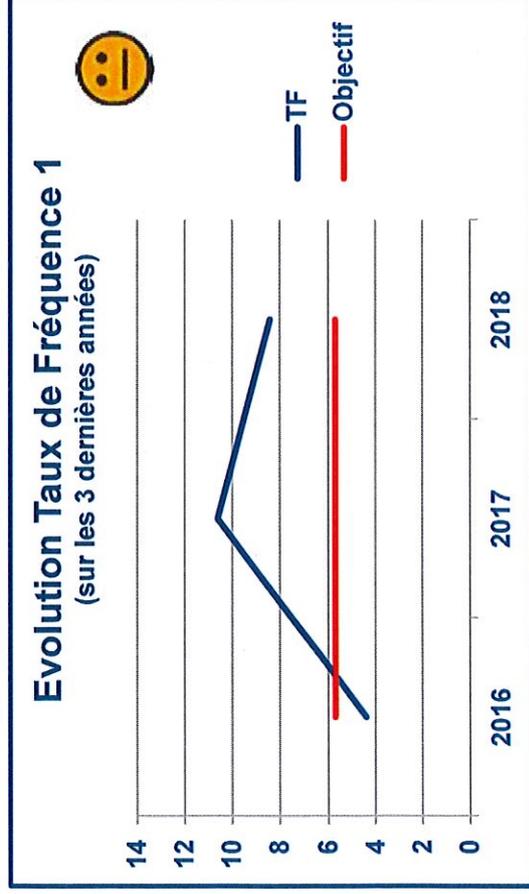
8.3 Modification du calendrier des réunions 2019 et évolution de l'Instance

La Direction indique que le calendrier initial a dû être adapté pour tenir compte de l'impératif de consultation de l'Instance sur le projet de nouvelle Charte informatique, d'une part, et de l'évolution de l'Instance en Comité Social et Economique (signature à venir des négociations, élections courant juin 2019 par vote électronique, puis mise en place de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail), d'autre part :

- la réunion prévue le 28 février 2019 a été avancée à ce jour 8 janvier 2019
- la prochaine réunion se tiendra jeudi 14 mars 2019, à Joué les Tours
- réunion à Rennes jeudi 6 juin 2019.

Prochaine réunion du CHS-CT : jeudi 14 mars 2019, à Joué les Tours

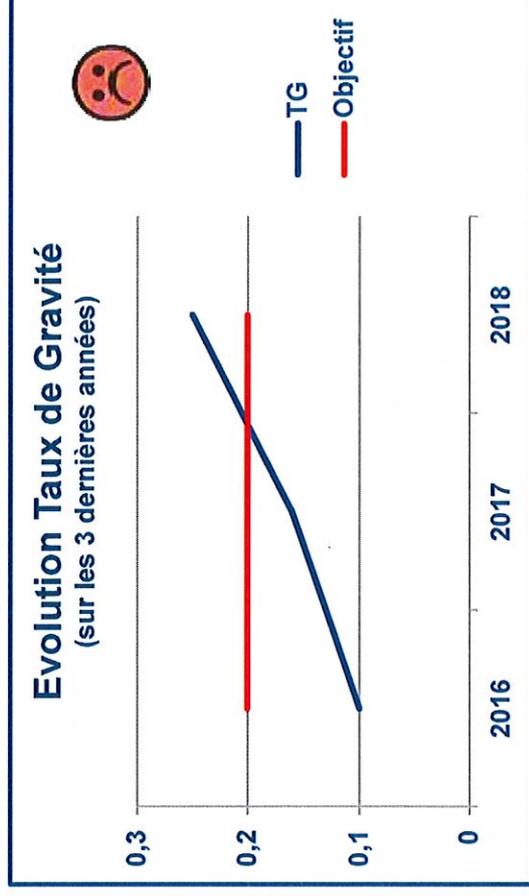
- Evolution de nos indicateurs sécurité sur les 3 dernières années (périmètre Centre Ouest)



Résultats 2018

TF1 (prise en compte uniquement des AT avec arrêt) = 8,4
soit **14 accidents du travail avec arrêt**
(-3 accidents / à 2017)

TF2 (prise en compte des AT avec et sans arrêt) = 21,6
soit **36 accidents du travail**
(14 accidents du travail avec arrêt
& 22 accidents du travail sans arrêt)



Résultats 2018

TG (prise en compte des jours d'arrêt) = 0,26 soit
431 jours d'arrêt de travail
(+178 jours d'arrêt / à 2017)

Principales caractéristiques de nos accidents

Critères	% des accidents	Tendance (par rapport à N-1)
Éléments matériels (Top 3)		
Manipulation d'objets	30%	+5%
Déplacement de plain pied	20%	+20%
Manutention manuelle	10%	-5%
Nature des lésions (Top 3)		
Douleurs	23%	-12%
Blessures superficielles	20%	+5%
Entorse	20%	+20%
Siège des lésions (Top 3)		
Membres inférieurs (pieds, jambes)		
Mains	20%	+2%
Tronc	15%	+15%
	15%	+15%
Mois de survenance		
Mars	15%	/
Jour de survenance		
		Non significatif

annexe 2

INSTALLATION CONFIEE À dalkia GROUPE EDF



IL EST INTERDIT DE PÉNÉTRER DANS CES LOCAUX
ET PLUS GÉNÉRALEMENT D'INTERVENIR D'UNE
FAÇON QUELCONQUE SUR L'INSTALLATION.

NOUS DÉCLINONS TOUTES RESPONSABILITÉS
EN CAS DE NON RESPECT DE CES DISPOSITIONS.

TÉL. CENTRE DE RELATIONS CLIENTS : 0810 80 48 05

SITE/CODE SITE : _____

annexe 3

AMBITION
ZERO ACCIDENT

Accident (IGP)

BRÛLURE

COTECH

Décembre 2018

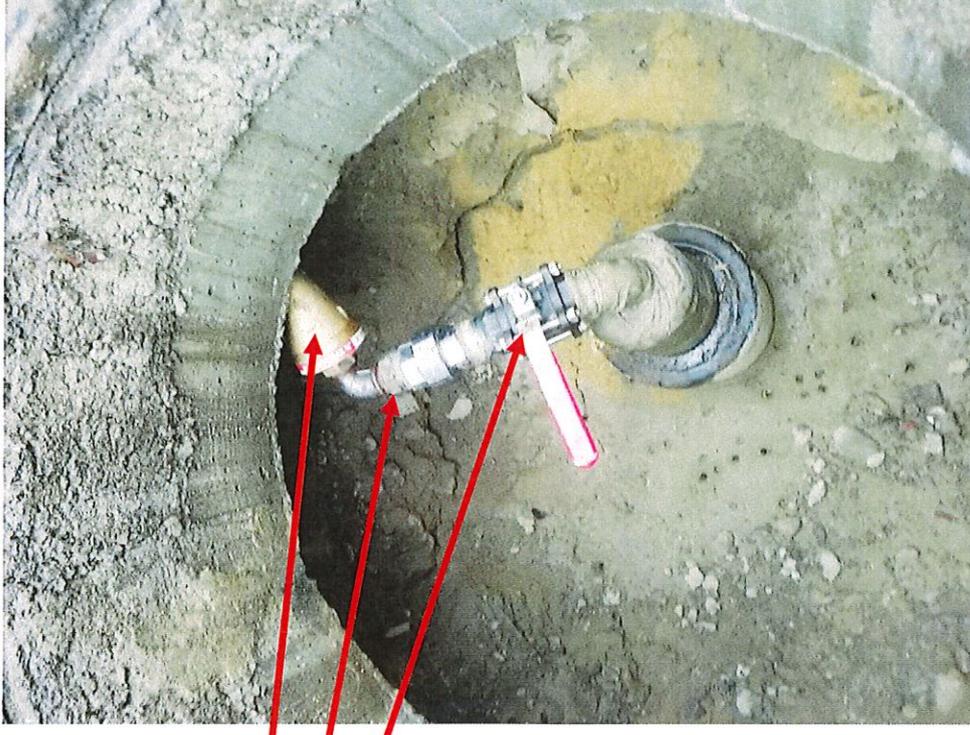


CONTEXTE

- **Configuration**
 - Le réseau du chauffage urbain **LYON METROPOLE**, en cours de qualification, non réceptionné, mais en fonctionnement
 - Les travaux sont couverts par le PGC du chantier
 - Les travaux de consignation sont sous la responsabilité de ISOPLUS
- **Origine de la demande**
 - Suite à un problème de matériaux (raccord pompier en aluminium ne résistant pas au produit de traitement d'eau), une **demande de mise en conformité écrite** avait été faite par DALKIA à ISOPLUS pour
 - fermer toutes les vannes,
 - démonter tous les purgeurs
 - Ceci pour éviter tout accident en attendant le remplacement de tous les raccords par du matériel compatible avec le réseau.
 - ISOPLUS nous avait confirmé que ces opérations avaient été faites.
- **Intervention le 16/11/2018**
 - Un technicien de **STC LORRAINE** (sous-traitant d'ISOPLUS) intervient pour réaliser des modifications sur une installation du réseau
 - Il intervient dans une chambre à vanne
 - En descendant, la victime a dû heurter le raccord pompier qui a dû céder suite à une dégradation importante

Photos du chantier

- Un purgeur
- Un raccord pompier
- Une vanne de purge



Causes de l'accident

- **Les éléments relevés**
 - Raccord pompier en aluminium : dégradé en 3 jours par les produits de traitement d'eau
 - Eau à 110° C
 - Procédure non respectée par les sous-traitants : au moment de l'accident, le matériel était toujours présent !
 - Un courrier de mise en cause a été envoyé à ISOPLUS pour non respect de nos directives.
- **Action engagée : Vérification immédiate des autres lieux d'intervention**
 - 19 des 20 raccords avaient été changés par le sous-traitant à la demande du DCO
 - 19 des 20 vannes étaient fermées

Conséquences de l'accident

- Le salarié sous-traitant de rang 2 a été brûlé sur 60% du corps
- Accident avec arrêt



AMBITION
ACCIDENT
ZERO

QUAND ON REMET LA SECURITE A PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Recommandations

- **Choix des équipements**
 - **Ne pas utiliser de raccords aluminium** (fragiles, cassants, produits de traitements d'eau)
 - Intégrer dans les cahiers des charges la qualité des raccords à mettre en œuvre
 - **Retenir des modèles de vannes qui puissent être consignés facilement**
- **Préparation de l'intervention**
 - Intégrer ce risque dans nos plans de prévention avec les sous-traitants
- **Conditions d'intervention**
 - S'assurer de la fermeture des vannes avant de descendre dans les chambres de vannes
- **Communication**
 - Informer de ce risque

Vos correspondants

Identifiés par le logo visa sur la porte de leur bureau

BEAUCHE - BERRY VAL DE LOIRE

18 Cher

Agnès GENEVEVOIS
06 14 63 85 14
agnes.genevois@dalkia.fr

28 Eure-et-Loir

Frédéric HETTINGER
06 03 90 05 68
frederic.hettinger@dalkia.fr

36 Indre

Philippe SCHWOB
06 11 47 05 57
philippe.schwob@dalkia.fr

41 Loir-et-Cher

Sandy MEERSCHOUT
06 24 96 46 68
sandy.meerschout@dalkia.fr

45 Loiret

Guillaume COUPEAU
06 12 13 80 63
guillaume.coupeau@dalkia.fr

BRETAGNE

LOIRE-ATLANTIQUE

44 Loire-Atlantique

Sébastien BLAYO
06 03 29 96 29
sebastien.blayo@dalkia.fr

Eric GODIN

06 22 60 75 70

eric.godin@dalkia.fr

Jean-Yves GOUY

06 25 52 21 46

jean-yves.gouy@dalkia.fr

Yvon LE ROUSSEAU

06 14 21 39 56

yvon.lerousseau@dalkia.fr

Daniel MARECHAL

06 25 52 30 90

daniel.marechal@dalkia.fr

22 Côtes-d'Armor

& **35** Ile-et-Vilaine

Gildas KERMEUR

06 17 68 19 66

gildas.kermeur@dalkia.fr

Pascal BOURDAIS

06 29 47 22 80

pascal.bourdais@dalkia.fr

29 Finistère

& **56** Morbihan

David LE CORFF

06 12 41 74 70

david.le-corff@dalkia.fr

Cindy MISSONNIER

02 97 83 50 76

cindy.missonnier@dalkia.fr

Christophe ROBIN

06 12 41 74 68

christophe.robin@dalkia.fr

MAINE - TOURAINE

SARTHE MAYENNE

37 Indre-et-Loire

Anthony CARRE

06 21 01 58 09

anthony.carre@dalkia.fr

Pierre GORCE

06 16 24 72 36

pierre.gorce@dalkia.fr

Sébastien LEBLANC

07 78 66 88 66

sebastien.leblanc@dalkia.fr

Nicolas MONIER

06 11 83 04 44

nicolas.monier@dalkia.fr

Bruno PRIEUR

06 14 18 71 05

bruno.prieur@dalkia.fr

Johnny ROINSOLLE

06 24 09 50 88

johnny.roinsolle@dalkia.fr

49 Maine-et-Loire

Jean-Pierre ANGEBAULT

06 12 71 22 92

jean-pierre.angebault@dalkia.fr

Yannick LAFAURIE

06 34 33 39 25

yannick.lafaurie@dalkia.fr

53 Mayenne & **72** Sarthe

Marc NARME

06 11 70 51 26

marc.narme@dalkia.fr

85 Vendée

Philippe LEBLANC

06 12 41 75 09

philippe.leblanc@dalkia.fr

annexe 4

Vos correspondants

Identifiés par le logo visa sur la porte de leur bureau

BEAUCHE - BERRY - VAL DE LOIRE



BRETAGNE - LOIRE-ATLANTIQUE



MAINE - TOURAINE - SARTHE - MAYENNE



Vos correspondants permanents

Valérie AMIANT - valerie.amiant@dalkia.fr

Dominique FREULON - dominique.freulon@dalkia.fr

Nicolas MONIER - nicolas.monier@dalkia.fr

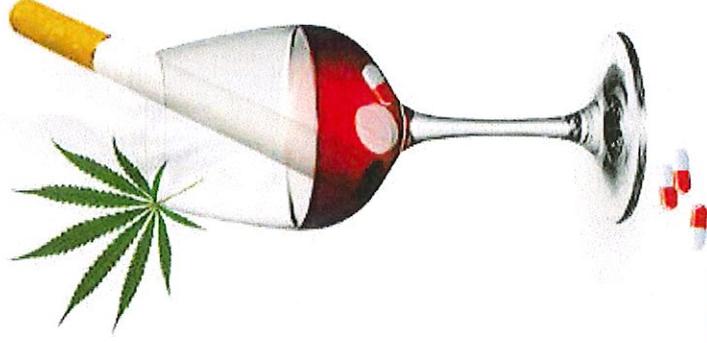
Le correspondant VISA n'est pas votre hiérarchie



VISA

Vivre Indépendant Sans Addiction

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE ET PRÉVENTIVE POUR SENSIBILISER ET INFORMER SUR LES ADDICTIONS



Nos valeurs

Fondée sur l'écoute, le dialogue et la confiance, cette démarche est un engagement sociétal autour des valeurs humaines, menée par des collaborateurs volontaires accompagnés par des professionnels.

visa@dalkia.fr
www.addictaide.fr

Pourquoi cette démarche ?



Un constat

10 % de la population souffre d'addiction. (source Hassé Consultant)



Une prise de conscience

Personne n'est épargné dans son entourage familial ou professionnel par le problème d'addictions.



Un objectif sécurité

Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments, cigarettes...) peuvent :

- mettre en danger la santé et la sécurité des salariés,
- être à l'origine d'accidents du travail,
- nuire à l'image de marque de l'entreprise,
- engager la responsabilité pénale de l'employeur.



28 membres de VISA formés et opérationnels

Prêts à orienter les salariés en difficulté, de manière strictement confidentielle vers les professionnels de santé.



Les actions entreprises



Une sensibilisation de l'encadrement.



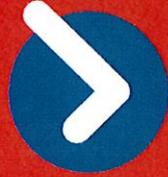
Des Affiches, Animations d'ateliers durant les journées sécurité, Causeseries, Étiquette sur les portes de bureau, Flash Info, Énergies Le Mag - cahiers Centre-Ouest.



Un Guide de conduite à tenir face à un constat d'addiction.



Des principes de fonctionnement différents : cocktails et boissons sans alcool (vœux, inaugurations, anniversaires, etc.).



Les résultats



Une forte diminution des tabous sur les addictions



Un suivi bienveillant de l'entourage



Un regard différent sur les moments de convivialité et les événements externes organisés par l'entreprise



17 accompagnements depuis 2013



